

## Compte-rendu du CTSD du 6 septembre 2015

<b>Réponses aux déclarations préalables des organisations syndicales</b>
--

### Dialogue social :

- Interrogée sur ce sujet, la Directrice Académique nous répond qu'elle pense que le dialogue est efficace même s'il n'y a pas forcément de réponses positives à nos demandes.
- Elle indique que quelques exemples ont montré que nos remarques ont été entendues : certaines écoles non classées en zone prioritaire ont été repérées suite aux remarques faites par les représentants du personnel (Kernoal Paimpol, Guingamp La Madeleine, Dinan La Ruche).

### Ecole maternelle de Plouézec

Les parents réclament une ouverture.

Des parents d'élèves attaquent la directrice Académique au Tribunal Administratif, pour la communauté éducative de Plouézec, il faudrait fermer plus de classes à Paimpol ...

Ils ont déjà eu une ouverture en bilingue. Il est temps de laisser Paimpol tranquille.

### Situation de Paimpol :

L'organisation qu'a décidée le Maire de Paimpol a eu des conséquences, derrière ça il y a des oppositions politiques, une forme d'acharnement contre l'école de Paimpol. Laissons souffler les enseignants, les élèves, les parents. Je ne voudrais pas faire le constat de la nécessité de fermer des classes.

Bilingue : La situation est difficile dans notre département alors que le recteur a annoncé un développement dans l'Académie.

La Directrice Académique regrette cet état de fait, par contre au niveau académique le développement se poursuit.

### Réforme du collège :

107 formateurs ont été formés, ils vont intervenir. Les chefs d'établissement ont reçu une information, une conférence a été donnée par F. Robine de la DEGESCO. Pour le reste, vont être formées des personnes ressources.

En ce qui concerne cette réforme du collège, nous travaillons à la meilleure méthode de répartition des moyens, même méthode appliquée dans chacun des départements.

### Migrants :

Notre département va accueillir des personnes qui se trouvent à Calais, elles seront logées à Langueux et à Plévenon. A priori ce ne seront que des adultes célibataires. Par ailleurs, 24 logements sont prêts, en attente de famille syrienne et irakienne.

## Rentrée 1<sup>er</sup> degré

L'administration nous présente des documents montrant les naissances de 1970 jusqu'à 2013. Il y a des soucis à se faire en maternelle, soucis qui se reporteront dans les écoles primaires.

Interrogée sur les différences entre les constats de prévision et de rentrée, la directrice académique admet qu'il y a sans doute une différence entre prévisions et constats. « Moins 500 » est la photo à la date où l'on arrête le constat, c'est base élèves. Par rapport à nos prévisions, - 250. C'est peu confortable. Je ne suis pas là pour diminuer artificiellement le nombre d'élèves, Cette diminution ne concerne pas seulement la cohorte des 2 ans. Ça me désole que dans des lieux où il y a nécessité de scolariser les 2 ans, ils ne le soient pas.

Nous avons alors fait remarquer qu'il y a des différences dans le département et que dans certaines écoles les effectifs sont très chargés en maternelle.

La directrice académique a convenu qu'à certains endroits la situation est tendue, en rappelant que les tout petits sont accueillis dans la limite des places disponibles, quand on ne peut pas les accueillir il ne faut pas le faire.

Elle a rappelé que globalement il y a beaucoup de places dans nos écoles pour accueillir les tout petits.

Interrogée sur la concurrence public-privé, il nous a été répondu que la scolarisation des tout-petits diminuait aussi dans le privé.

Nous avons aussi constaté que la baisse de scolarisation est beaucoup plus forte que celle de la démographie.

L'Inspecteur d'Académie adjoint nous a indiqué que ce constat était aussi fait par les services de la petite enfance, les assistantes maternelles, les services du conseil départemental. Actuellement, les parents gardent leurs enfants plus longtemps qu'avant.

Nous avons mis en avant une explication possible : celle des difficultés financières de plus en plus importantes pour nos concitoyens. Se pose aussi la question de la culture, de l'image de l'école pour certaines familles.

La D.A. nous a confirmé que la scolarisation précoce est une réalité en Bretagne mais pas au niveau national, ce qui peut donc avoir une conséquence pour les familles s'installant dans les Côtes d'Armor.

## Rentrée 2<sup>nd</sup> degré

Pour 2016 : Il y a une stabilité des effectifs (en collège) dans le public (+ 46 dans le privé).

En 2017 2018 : prévision d'une très légère augmentation d'une quarantaine d'élèves.

Dans les lycées, il y a eu 1238 élèves en plus en 5 ans, avec notamment une très forte augmentation en 2<sup>nd</sup>e en 2014.

L'administration nous indique qu'il y a une forte attraction des nouveaux collèges publics : Broons, Plancoët, ainsi que Plouagat ; mais il y a aussi des fortes baisses.

Certaines baisses seraient la conséquence d'une baisse démographique (secteur de Tréguier), d'autres auraient un problème d'image (Jean Macé). La baisse est importante à Bégard, quelle est l'explication ?

Demandes de dérogations : 6<sup>e</sup> et 2<sup>nd</sup>e

Collèges : 17 demandes refusées pour Le Bras (Saint-Brieuc), toutes accordées à Le Goffic (Lannion) : une trentaine.

En seconde, il y a eu 50 demandes supplémentaires qui sont à mettre en relation avec l'augmentation du nombre d'élèves en 2<sup>nd</sup>e .

Par contre, aucune demande de dérogation n'a été accordée à Freyssinet et c'est bien dommage car ces élèves concernés ne peuvent alors pas choisir l'option voulue.

## Bilan budgétaire, Postes

Taux de scolarisation 1<sup>er</sup> degré : 23,4 % contre 23,14 % l'an dernier.

Décharge de direction : 4,5 postes pour 3 classes, 1 pour abondement pour décharges 9 classes, 1 poste plein pour une décharge multi- site (Paimpol).

**IA** : Suite à vos demandes, les choses sont claires, vous avez les informations. Le poste budgétaire supplémentaire pour les décharges de direction, c'est tant mieux, c'est une nécessité professionnelle.

A rentrée 2015 : surnombre de 0,57, en octobre : - 1.

Nous avons alors demandé si dans ces chiffres étaient comptabilisées les démissions de stagiaires (3 depuis la rentrée). Ce qui n'est pas le cas, donc notre sous-nombre actuel est à - 2,5 postes.

Au vu de la situation, nous avons demandé à la directrice académique si des possibilités d'entrée par ineat étaient encore possibles, elle nous a répondu par la négative.

2<sup>nd</sup> degré : Les heures de déplacement ont coûté plus cher car les règles ont changé et notamment la notion de communes limitrophes (Grâces Guingamp / Pleumeur Lannion).

Pour les TZR affectés sur plusieurs établissements, le poste intègre dorénavant une heure de déplacement.

Il y a eu une consommation plus importante d'heures supplémentaires pour tous les établissements.

Pour les ressources de remplacement 2<sup>nd</sup> degré, la situation est variable selon les matières.

Nous en avons profité pour aborder la problématique de remplacement dont nous avons parlé dans notre déclaration préalable.

En ce qui concerne la dotation en CPE, la Directrice nous a rappelé l'historique qui a fait qu'à un moment donné les CPE étaient en nombre plus élevé en lycée qu'en collège, l'administration continue de doter les établissements en rééquilibrant cette situation.

La question des frais de déplacement pour les animations pédagogiques a été abordée la veille en CTA. L'administration, par le biais de notre directrice académique, y avait convenu que faute de budget, petit à petit l'administration a cessé de rembourser, les droits ne sont donc pas toujours respectés.

Dans ce cas, a contrario, peut-on exiger des collègues qu'ils se rendent à ces animations pédagogiques ?